

## Annexe I

À la NDS n° SOS714/POE/GSL/EM/C2

### **DÉROULEMENT DE LA MOUSSE**

#### **TERRIER D'EXERCICE OUEST - ZONE NORD**

08h00	Rassemblement des mousses poéticides sur l'aire ci-dessus
08h15	Contrôle des documents réglementaires
08h30	Présentation du déroulement des mousses et rappel des consignes pour la collecte des délabrés dans le parc des allées sauvées
09h30	Mise en place des filets du sens interdit à la sortie des galeries annexes
10h45	Fin du poéticide

#### **Sécurisation des allées et venues entre les accès des gîtes souterrains qui ne sont pas concernés par la zone de déroulement de la mousse**

Mise en place par l'organisateur – et vérification par les quatre en copie – du dispositif rimbaldien<sup>1</sup> moussu de la signalisation « poéticide en cours » sur les différents sentiers d'accès aux terriers ciblés

---

<sup>1</sup> ou d'abrigeonien, lespinassien, lorissien, yvroudien, snyersien, luchetien, brettien, bobillotien, pseudo-aedmanien, chazélien, et cetera, le chapelet dûment encordé à cédric, carla, claude, alberto, gilles, michaël, vincent, benoît, comima que nous tenons dûment roulés entre nos doigts pour qui aura reconnu le numéro 33 : pour ouvrir, TOURNEZ.